

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DUPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOISDEPARTEMENT
DE LA SOMME

Séance du 3 avril 2023

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	37

Objet de la délibération
FINANCES Budget primitif 2023
Référence
5_20230403_7.1.2

Date de la convocation
28/03/2023

Date de mise en ligne sur le site http://grandamiinois.fr
05/04/2023

L'année deux mille vingt-trois, le trois avril à 09 heures 30 minutes, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'Amphithéâtre Jean CAVAILLES – Espace Dewailly à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Mme FOURÉ, MM. DECLÉ, MERCUZOT, SAVREUX, Mme VERRIER, RIFFLART, DARRAGON, GEST, Mme RODINGER, RENAUX, DESSEAUX, Mme PINON, DEBART, OURDOUILLÉ, Mme VANDEPITTE, CAPELLE, DOVERGNE, SURHOMME, Mme THIEBAUT, SUIN, FRANCOIS, GAILLARD, DELFOSSE, Mme LEMAIRE, WATELAIN, DESFOSSÉS, STOTER, MAGNIER, PETIT, DURIEUX, THUILLIER, BABAUT, CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Mme DEWAZIERS a donné pouvoir à M. STOTER
M. BOHIN a donné pouvoir à M. DESFOSSÉS
Mme LEROY a donné pouvoir à M. BABAUT
M. DINOARD a donné pouvoir à M. CHEVIN

Excusés, absents : MM. FOUCAULT, Mme SAVARIEGO, Mme DELÉTRÉ, THEVENIAUD, DUFOUR, BOCQUILLON, Mme QUIGNON, Mme DELANNOY, Mme A-M LEMAIRE, Mme CARON-DECROIX, CLIQUET, LENGLET, NOBLESSE, Mme HIVER.

A été nommé(e) secrétaire de séance : M. DECLÉ



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu le projet de budget principal pour l'exercice 2023 transmis avec la convocation au comité et joint à la présente délibération,

Il est proposé au Comité syndical d'adopter le budget principal 2023.

Le bureau syndical réuni le 27 mars 2023 et la Commission des Finances du 22 mars 2023 ont émis un avis favorable.

Le Comité syndical,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Décide d'adopter le budget principal 2023 du Pôle métropolitain du Grand Amiénois.

Fait et délibéré le 3 avril 2023
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,



Le Président,
P. RIFFLART



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	5_20230403_712
Objet :	Finances - Budget primitif 2023
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique :	080-200082063-20230403-5_20230403_712-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20230403-5_20230403_712-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.3 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : D__lib5_Budget primitif 2023.pdf Nom métier : 70_DE-080-200082063-20230403-5_20230403_712-BF-1-1_1.pdf	application/pdf	889.1 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : BP_2023_PGA_FLUX_SCELLE.xml Nom métier : 99_BU-080-200082063-20230403-5_20230403_712-BF-1-1_2.xml	text/xml	64.7 Ko
Annexe (Fichier de signature électronique) Nom original : Signatures BP 2023.pdf Nom métier : 99_SE-080-200082063-20230403-5_20230403_712-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	1.1 Mo
Document principal (Document budgétaire) Nom original : Budget 2023 remis aux __lus.pdf	application/pdf	355.1 Ko

Nom métier :

99_BU-080-200082063-20230403-5_20230403_712-BF-1-1_4.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	4 avril 2023 à 11h53min08s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	4 avril 2023 à 11h53min23s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christelle Doremus-Beaudoin
En attente de transmission	4 avril 2023 à 11h53min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2023 à 11h53min30s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 avril 2023 à 11h54min56s	Reçu par le MI le 2023-04-04